



Angers, le 5 octobre 2020

COLLEGE MONTAIGNE  
1 Rue Cussonneau  
49100 ANGERS  
tél : 02.41.31.13.40  
fax : 02.41.34.13.41  
[ce.0491028b@ac-nantes.fr](mailto:ce.0491028b@ac-nantes.fr)

## Compte rendu de Conseil d'administration Du Lundi 5 octobre 2020

### Ordre du jour :

#### Affaires Pédagogiques :

- Bilan de rentrée
- Bilan financier de l'association sportive
- Répartition des IMP
- Présentation des actions pédagogiques
- Information sur le recrutement d'un service civique
- Présentation du protocole harcèlement

#### Affaires Financières :

- Convention Tertrais
- Convention d'utilisation des intervenants à «Ecole Ouverte»
- Convention de mutualisation, lycée Michelet «Ecole Ouverte»
- Convention GRETA
- Convention SAIP
- Convention classe relais
- DNB n°2

### Questions diverses :

**Quorum : 14 membres**

NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES	ANNOTATIONS
<p>Le quorum est atteint, la séance est ouverte par Madame la Principale, à 18h08. M. Le Tallec est désigné secrétaire de séance. 14 membres sont présents.</p> <p>Approbation du PV de la séance du 22 juin 2020.</p> <p><b><u>DELIBERATION N°1</u></b>  <b>PERSONNES PRESENTES : 14</b>  <b>POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</b></p> <p>Adoption de l'ordre du jour.</p> <p><b><u>DELIBERATION N°2</u></b>  <b>PERSONNES PRESENTES : 14</b>  <b>POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</b></p> <p><b><u>Affaires Pédagogiques</u></b></p> <p><b><u>1. BILAN DE RENTREE</u></b>            Madame Liscoët dresse un bilan détaillé des effectifs d'élèves au collège. Ils sont 414 actuellement. Il y a les dispositifs obligatoires, et les dispositifs facultatifs : SAIP, UPE2A, Devoirs Faits, Cham, etc.            Au retour du confinement, une enquête a été menée par Monsieur BERTRAND pour évaluer le degré d'équipement numérique des élèves afin d'envisager les situations de télétravail. Une formation à l'utilisation du cahier de textes et de ProNote a été faite dans les classes par les enseignants.            Concernant le protocole sanitaire, 4 cas positifs ont été détectés depuis la rentrée mais aucune contamination n'a eu lieu dans l'établissement. À défaut de pouvoir respecter la distance imposée de 2 mètres, le masque et la désinfection des mains restent obligatoires pour tout le monde.            Les élèves de 6<sup>e</sup> ont passé les évaluations nationales de rentrée, suivant une organisation complexe. Le test de fluence en lecture révèle les difficultés de 26 élèves en particulier (moins de 90 mots lus à la minute). Des heures de « groupe de lecture » seront proposées aux enseignants en plus du dispositif de remédiation déjà mis en place par les professeurs de français.            Des évaluations numériques devront être passées par tous les élèves de Cycle 4, puis des séances de formation auront lieu avant le test de certification au printemps. Cela se déroule sur la plateforme PIX, accessible <i>via</i> e-lyco.            Un exercice d'alerte intrusion du PPMS a été réalisé ce matin. Un exercice d'alerte incendie a été réalisé peu après la rentrée.</p> <p><b>2. Bilan financier de l'Association Sportive (année 2019) : séjour à Reims pour la finale du championnat de France.</b></p> <p><b>3. 8,5 IMP (Indemnités pour Missions Particulières) sont réparties entre professeurs référents.</b></p> <p><b><u>DELIBERATION N°3</u></b>  <b>PERSONNES PRESENTES : 14</b>  <b>POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</b></p> <p><b>4. Différentes actions pédagogiques sont financées par la subvention « Collège en action » (pas de vote puisque ces sorties ne sont pas à la</b></p>	

charge des familles).

5. Une personne est recrutée en Service Civique, pour des missions en lien avec la lutte contre le décrochage scolaire (entretiens, « Devoirs Faits », compétences numériques, recherches de stage...)

6. Dans le cadre du plan de prévention contre le harcèlement scolaire, un temps fort est prévu la journée du 5 novembre et une fiche de procédure est mise en place pour l'établissement.

## **AFFAIRES FINANCIERES**

Contrat à partir du 01/01/2021 avec la société Tertrais qui pratique la télésurveillance de l'établissement.

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer le contrat de télésurveillance avec la société Tertrais

### **DELIBERATION N°4**

**PERSONNES PRESENTES : 14**

**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

Convention d'utilisation des équipements sportifs de la ville d'Angers pour l'année 2020. Le vote de cette convention permettra de payer la facture de la première moitié de l'année 2020.

Le Conseil d'administration valide les termes de la convention et autorise le chef d'établissement à la signer..

### **DELIBERATION N°5**

**PERSONNES PRESENTES : 14**

**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

Autorisation de recrutement des 4 professeurs intervenants au dispositif « École Ouverte » (11 élèves inscrits) en partenariat avec des animateurs et des écoles du quartier.

### **DELIBERATION N°6**

**PERSONNES PRESENTES : 14**

**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

Convention de mutualisation avec le Lycée Michelet (NANTES) pour la prise en charge de la gestion financière et comptable des dépenses liées au dispositif « école ouverte » : Règlement des 4 professeurs intervenants du dispositif « École Ouverte », facture d'intervenants extérieurs...

Le Conseil d'administration valide les termes de la convention et autorise le chef d'établissement à la signer

### **DELIBERATION N°7**

**PERSONNES PRESENTES : 14**

**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

Convention avec le Greta.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 le conseil d'administration du collège Montaigne autorise l'adhésion au GRETA CFA 49. Il adopte la convention constitutive du GRETA CFA 49 et autorise le chef d'établissement à signer la convention.

**DELIBERATION N°8**

**PERSONNES PRESENTES : 14**

**POUR : 14 CONTRE : ABSTENTION :**

Convention pour l'organisation de la SAIP (Session d'Accueil et d'Immersion Pédagogique), dont les élèves dépendent toujours de leur établissement d'origine.

Le Conseil d'administration valide les termes de la convention et autorise le chef d'établissement à la signer

**DELIBERATION N°9**

**PERSONNES PRESENTES : 14**

**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

Convention avec le dispositif Classe Relais (collège Renoir) pour y permettre l'accueil de nos élèves.

Le Conseil d'administration valide les termes de la convention et autorise le chef d'établissement à la signer

**DELIBERATION N°10**

**PERSONNES PRESENTES : 14**

**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

Nouvelle version de la convention de stage d'observation pour les élèves du collège : mention du tuteur, ouverture aux élèves dès la 4<sup>e</sup>, réquisition du protocole sanitaire de l'entreprise, rappel des objectifs et des modalités d'évaluation, lien avec le professeur référent...

Le Conseil d'administration valide les termes de la convention et autorise le chef d'établissement à la signer

**DELIBERATION N°11**

**PERSONNES PRESENTES : 14**

**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

Convention avec l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) : accompagnement individuel (aide aux devoirs dans les familles, projets éducatifs) ou volontariat en résidence (8 heures par semaine jusqu'au 25 mai).

Le Conseil d'administration valide les termes de la convention et autorise le chef d'établissement à la signer

**DELIBERATION N°12**

**PERSONNES PRESENTES : 14**

**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

Convention pour les printemps théâtraux : participation des élèves à 2 journées avec des comédiens professionnels et dans des échanges inter-établissements ; représentations théâtrales.

Le Conseil d'administration valide les termes de la convention et autorise le chef d'établissement à la signer

**DELIBERATION N°13**

**PERSONNES PRESENTES : 14**

**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

DBM n°2 (pour information) : reprographie et manuels scolaires ; subvention pour financer le spectacle de la troupe « Le Léopard vert ».

DBM n°3 :

- prélèvement sur les fonds de roulement de 17000 €, pour cause de confinement et de protocole sanitaire : Communication (courrier, téléphone, SMS) ; produits d'hygiène et d'entretien ; réparation du véhicule ,SRH...

- Subvention pour les fonds sociaux : répartition des aides pour la restauration et des aides pour les transports et autres actions.

**DELIBERATION N°14**

**PERSONNES PRESENTES : 14**

**POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

La séance est levée à : 19h40

**Mme. la Principale : N. LISCOET**



**Le Secrétaire de séance : R. LE TALLEC**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "R. Le Tallec".

